

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal
du 27 juin 2025

Délibération n° 40/2025

portant sur le choix d'un devis pour des travaux au
niveau du plancher au 106 Le Bourg.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2025 à 10h03, selon convocation en date du 19 juin 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Sylvain CASSORE- Rachel HAAG- Pierre HACHIN -Edith LEGER- Marie LINET -Pierre MANDON - Renée PIRONNET - Jérôme SUET-

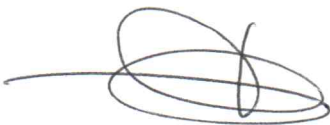
Absents : Dominique BERTRAND (excusé et pouvoir donné à Jérôme SUET) – Léa BLANC- Carole RELLAND

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise HORTE & TARDOIRE pour la fourniture et la pose de plancher au 1^{er} étage ainsi que d'une trappe d'accès avec escalier escamotable dans le bâtiment 106 Le Bourg. Ce devis s'élève à 3 961.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'offre de HORTE & TARDOIRE pour un montant toutes taxes comprises de 3 961.20 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux.

Marie LINET,
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 4 juillet 2025

Pierre HACHIN

Maire

